

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2017

GARDE ALTERNÉE - (N° 416)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Bazin, M. Aubert, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, M. Ferrara, M. Hetzel, M. Lurton,
M. Menuel, M. Quentin, M. Ramadier, Mme Trastour-Isnart, Mme Valentin, M. Di Filippo et
M. Reiss

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet un rapport au Parlement, avant le 1^{er} janvier 2019, sur l'analyse des conséquences de la séparation des parents sur les enfants.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les séparations et les divorces sont de plus en plus nombreux dans notre pays comme ailleurs.

Près d'un ménage sur deux se sépare.

Nul ne peut nier l'impact de ces séparations sur les enfants.

Or les études sur cet impact font défaut alors que ce sujet est tellement important.

Il convient de mesurer cet impact afin de mieux y répondre.